

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

PRIME

Ce numéro de *L'Association* n'est qu'un prospectus. A l'avenir, *L'Association* aura HUIT pages de ce format, et renfermera plus de matières à lire que n'importe quel journal hebdomadaire, du même prix.

L'abonnement est toujours payable D'AVANCE : soit pour un an \$1.00 ; soit pour 6 mois, \$0.50 ; soit pour 3 mois \$0.25. C'est un prix bien modique pour un journal de ce format et qui contiendra, ne l'oublions pas, HUIT pages au lieu de quatre. Nous ne recevons pas d'abonnement pour moins de trois mois, et comme nous ne voulons avoir que des abonnés réguliers, notre journal n'est pas mis en vente dans les dépôts de journaux.

L'Association fera une spécialité de toutes les questions qui touchent aux intérêts de la classe ouvrière ; c'est pourquoi ce journal soutiendra la cause de toutes les bonnes associations ouvrières, et entre autres des *Unions St-Joseph*, de la *Société des Artisans Canadiens-Français*, de l'*Association Catholique de Secours Mutuel*, des *Forestiers Catholiques*, etc. La belle société St-Vincent-de-Paul recevra aussi notre attention spéciale.

Nous voulons encore traiter des intéressantes questions d'économie, domestique, sociale et politique. Ce sont, plus que jamais, les questions à l'ordre du jour : celles qui, étudiées à la lumière de la doctrine catholique, peuvent l'un de ces jours présenter la solution qu'il faut pour dissiper le malaise des classes ouvrières auxquelles, de nos temps, il importe surtout de porter un intérêt aussi éclairé que sympathique. Nous fournirons à nos lecteurs tous les moyens de s'instruire sur ces graves questions, et pour commencer, nous offrons en PRIME, à ceux de nos abonnés qui nous paieront D'AVANCE le prix d'abonnement D'UN AN (soit \$1.00), un très charmant opuscule intitulé : — PETITES LECTURES SUR L'ECONOMIE POLITIQUE : *la Nature, la Race, la Santé dans leurs rapports avec la productivité du TRAVAIL. Applications à la province de Québec.*

Cet opuscule traite de sujets tels que ceux-ci : — L'hygiène dans la famille et dans l'école ; Le tabac et les enfants ; L'hygiène de l'ouvrier ; L'enfant et la manufacture ; La jeune fille et la manufacture ; La mère de famille ; Fondation d'un journal d'hygiène maternelle ; La conférence ouvrière de Berlin, en mars 1890 ; Guillaume II ; Léon XIII ; Lettre du cardinal Manning ; Conclusions des diverses commissions relativement à l'organisation du travail, etc., etc.

Cet opuscule est tout neuf, tout frais sorti de l'imprimerie, et nous en donnons un exemplaire à tout abonné payant D'AVANCE au moins douze mois d'abonnement à *L'Association*.

PHILIPPE MASSON,
Administrateur de *L'Association*
96 rue St-Joseph 96
St-Roch, Québec.

Nous avons besoin de BONNS agents. S'adresser à M. Masson, au No 96, rue St-Joseph, St-Roch.

Declaration de Principes.

I.

L'homme est le vrai moteur du travail ; c'est donc en perfectionnant l'éducation de l'un, qu'on augmente les produits de l'autre.

En effet, "c'est l'homme qui produit, en appliquant ses forces à transformer les choses, ou à les mettre à la portée de ses besoins. Or la force productrice de l'homme c'est sa personnalité même, dans son principe spirituel et dans l'organisme matériel qui lui est intimement uni ; personnalité toujours identique à elle-même et toujours soumise, par conséquent, aux mêmes conditions d'action et de développement. (1)"

(1) "De la Richesse dans les Nations Chrétiennes," tom. 1, p. 151. CH. PÉRIN.

La conclusion à tirer de là est que l'homme, dès qu'il est capable de travailler, est un CAPITAL dont la valeur augmente à mesure que l'homme s'approprie des forces nouvelles donnant une plus grande puissance à son travail, et dont la valeur diminue quand les forces déclinent. Tous les capitaux extérieurs ne sont que des capitaux auxiliaires, d'une valeur corrélatrice à la valeur des hommes appelés à s'en servir.

Étant admis que l'homme est un capital, le premier et le principal entre tous les capitaux, il résulte que c'est absurde de parler de guerre entre le capital et le travail. Scientifiquement parlant, il ne peut y avoir de lutte qu'entre des capitaux ; car le travail n'est pas un concurrent, il est seulement le terme de la concurrence. Les lutteurs sont toujours des hommes disposant de forces inégales, et ces forces sont des capitaux, ou des facultés, ou des instruments avec lesquels on se dispute le travail. Pour mettre ces hommes d'accord, il n'y a qu'à leur rappeler que le travail a des lois auxquelles tous les concurrents doivent savoir se soumettre.

Ces lois sont celles de la morale ; la science des économistes fait donc partie de la morale. Aussi les économistes modernes ont tort d'invoquer seulement des lois naturelles comme base de leur science, éliminant avec soin tout élément moral. Frédéric Le Play, l'homme qui a le mieux réfléchi et le mieux écrit de nos jours sur les questions sociales, ne séparait pas la science économique de la morale ; après la guerre de la Commune, il écrivait : "Les hommes que je voudrais réunir ont pour signe "de ralliement non ma doctrine, "mais le Décalogue, l'Évangile et la "doctrine vivante dans la pratique "des vérités sociales. Cette formule "permet de supprimer mon nom."

Mais la morale, qui en est la gardienne ? quelle institution est chargée d'enseigner les devoirs qu'elle fixe ? L'Église. Or, puisque les lois du travail sont les lois de la morale, l'Église est la propagatrice officielle de la vérité sociale. Sans doute, elle montre d'abord le ciel et prêche aux hommes pour être sauvés, la foi, l'espérance, la charité, trois vertus théologiques sans lesquelles il est impossible de plaire à Dieu. Mais, après

avoir montré le ciel, elle ramène les regards vers la terre, et promulgue au nom du Créateur et du Souverain Juge, les lois du travail qui correspondent aux quatre vertus cardinales : la tempérance, la force, la justice et la prudence.

TEMPÉRANCE. — Les principaux vices dont cette vertu délivre l'homme, sont les excès dans le boire et le manger, ainsi que la luxure. Ces vices obscurcissent l'intelligence de l'homme, affaiblissent l'énergie de sa volonté et ruinent le plus souvent sa santé. Ils sont un obstacle à son travail, et diminuent sa valeur personnelle et sa puissance productive. Ils empêchent donc la formation de capitaux extérieurs et même ils gaspillent ceux qui ont été formés par le travail d'autrui.

Saint Thomas compte également au nombre des vices dont cette vertu délivre l'homme : la colère, l'orgueil, la dissipation qui pousse au luxe et au jeu.

En vain objecte-t-on que l'argent dépensé follement, pour satisfaire les caprices de la vanité ou pour des plaisirs criminels, loin d'être perdu, ne fait que changer de mains, qu'il fait aller le commerce, et qu'il procure une augmentation de capitaux. La circulation de ces capitaux aide ordinairement à la diffusion du désordre dans les mœurs sociales. L'ivrogne encourage l'aubergiste ; le libertin, les lieux de scandale, etc., etc. En outre, la valeur économique des esclaves du plaisir disparaît, et c'est une perte sèche. Où sont leurs produits ? De quoi sont-ils capables ?

La tempérance est donc une vertu essentiellement économique. Elle rend l'homme capable de travailler et, en épargnant les produits, elle prépare les capitaux extérieurs.

FORCE.—En se livrant aux travaux les plus difficiles, elle multiplie les produits.

Parmi les vertus qu'elle engendre, se distinguent la patience et la persévérance.

Le contraire de la force, c'est la lâcheté qu'un rien épouvante, c'est l'inconstance qui commence tout et ne finit jamais aucun travail, c'est surtout la mollesse qui n'est pas même capable de se mettre à l'œuvre. Quels biens peut-on acquérir avec de tels défauts ? L'Écriture Sainte revient fréquemment sur ce sujet.

JUSTICE.—Elle préside aux échanges. Elle donne la sécurité commerciale, excite la confiance et provoque une heureuse activité. Les vices que combat la justice sont tous nuisibles aux intérêts temporels. C'est le vol, la fraude, l'usure, la calomnie, la médisance, l'hypocrisie, les vengeances, les procès, etc. Si la justice pouvait guérir toutes ces plaies, à quelle hauteur de prospérité ne s'élèverait pas une nation ?

PRUDENCE.—La prudence achève l'œuvre des trois autres vertus cardinales. Elle prévoit l'avenir, prend ses sûretés et organise tout pour rendre le succès certain et durable. Ainsi le travailleur prudent choisit de bons coopérateurs et ne néglige rien pour développer leur habileté, leur zèle et leur dévouement. Cette vertu doit distinguer spécialement les patrons. Ceux qui la possèdent ont l'ambition de gagner le cœur de

leurs ouvriers. Ils usent à leur égard de bontés paternelles. Ils font autour d'eux la paix et l'union. C'est ainsi qu'ils traversent heureusement les moments de crise et qu'ils parviennent à fixer la fortune.

La prudence préside à la formation des fonds de retraite, des caisses d'économie, des bureaux de placement, des économats domestiques, des sociétés de bienveillance et de secours mutuel, des sociétés coopératives, des compagnies d'assurance de vie, etc.

LE PETIT JACQUES

Ce nom qui, à première vue, ne semble pas indiquer grand-chose, est le titre d'une délicieuse nouvelle que nous commencerons à publier comme FEUILLETON dès le prochain numéro de *L'Association*. Nous avons emprunté ce récit à l'une des meilleures publications littéraires de France, et nous n'avons pas le moindre doute que nos lecteurs sauront goûter comme nous les charmes abrités sous ce modeste titre : *Le Petit Jacques!*

Vous le savez : Dans les petits pots sont les bons onguents.

Notre Programme

Agriculture et tous sérieux projets agricoles qui peuvent tendre à améliorer la situation du colon et de l'habitant des campagnes ; industrie, commerce, arts libéraux, métiers ; sciences et législation appliquées à l'agriculture, et à l'industrie grande et petite ; instruction publique, sa marche dans le passé, ses besoins dans le moment, les réformes qu'on y peut proposer ; littérature nationale, ce qu'elle a été et ce qu'elle aurait pu être, ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être maintenant, les espérances légitimes ou les craintes fondées que sa condition présente peut faire naître pour l'avenir ; administration municipale et ses rouages divers, ses avantages, ses lacunes ; études sur le système du gouvernement constitutionnel et du parlementarisme ; voilà, outre bien d'autres, autant de matières qui entrent dans le cadre d'explorations de ce journal, et qui invitent l'attention des écrivains de bonne volonté.

A tout homme capable de tenir une plume, pourvu qu'il ne veuille obéir qu'aux patriotiques inspirations d'une conscience droite, pourvu surtout qu'il entreprenne de se prémunir contre tout esprit de parti, nous faisons un appel spécial.

Nous voulons aussi traiter de toutes les questions d'assurance contre le feu, sur la vie, contre les accidents corporels, contre les accidents de la mer, contre les accidents de toute nature, et contre les dommages financiers et les misères qui font cortège à la maladie, surtout parmi les classes pauvres et même celles qui n'ont qu'une médiocre aisance. De nos jours, où la fortune est si parcimonieuse pour le plus grand nombre, où les charges de la vie domestique et de la vie sociale deviennent de plus en plus onéreuses, où la multiplicité des progrès semble, hé-